

LE CIRQUE ROMAIN : ÉTUDE HISTORIQUE ET MONUMENTALE

Le Cirque d'Arles s'étendait hors les murs, le long de la rive gauche du grand Rhône, à l'aval de la cité, vers le couchant d'été, entre le fleuve et la voie Aurélienne qui traversait une vaste nécropole en direction du port de Fos. De tous ceux aujourd'hui attestés dans les Gaules, il reste le moins mal connu, même si jusqu'au début du siècle dernier le souvenir bien estompé ne s'en était guère maintenu que grâce à la permanence de l'obélisque jadis planté au milieu de la *spina*.

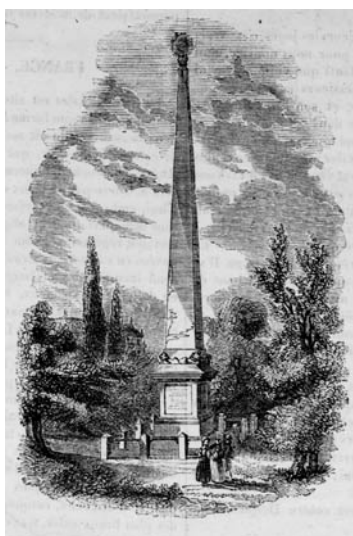
Le cirque sur la maquette de l'Arles antique au IV^e siècle



L'obélisque

Sa première découverte en 1389 ne soulève qu'un médiocre intérêt. Il faut attendre 1564 pour qu'à l'occasion d'un voyage du roi Charles IX soit dégagé un tronc épaufré qui pointait hors de terre et les notables envisagent sans trop insister de le transporter place du Marché ; il est à nouveau exhumé en 1592 devant le duc de Savoie Charles-Emmanuel I^{er}. Selon une tradition recueillie par le chevalier de Gaillard, on l'aurait aperçu en 1598 au creusement des fondations du moulin, à la sortie du canal de Craponne ; d'autres le plaçant "à quelque deux cents pas du pont de l'Amulette en allant au Sud", il devait être couché en travers de la piste sud-est. Présenté au roi Henri IV qui forme le projet de le déplacer au centre de l'amphithéâtre préalablement dégagé, le bloc retombe dans l'oubli et, en 1627, l'*Itinerarium Galliae* se bornait à mentionner une "pyramide", affleurant le sol et visible sur vingt-quatre pieds de long.

C'est en 1673 que Jean de Sabatier de l'Armaillère suggère que "rien ne pouvait embellir davantage" le nouvel hôtel de ville dû à l'architecte Jacques Peytret que d'y élever l'obélisque en réunissant ses fragments dispersés ; il gagne à ses vues le premier consul de Boche. Le pyramidion signalé au siècle précédent dans le couvent des religieuses de Saint-Césaire ne fut pas retrouvé. La pointe, longue d'environ 4,60 m, avait émigré à plus de quatre cents mètres du lieu de chute et servait de banc devant l'hôtel des Porcelets, la maison même de Sabatier, "à main droite de la porte en entrant", sur le planet de l'Orme devenu la place Antonelle. Quant au gros du fût si souvent déterré et enfoui, il gisait non loin du chemin longeant la chaussée du Rhône, dans un terrain du Plan du Bourg appartenant à une veuve Deloste et destiné à tomber vers la fin de l'Ancien Régime dans la mouvance des Augustines de Saint-Rémy.



Par délibération du 15 septembre 1675, le conseil de ville décide de dresser la pierre sur un piédestal « pour immortaliser la fortune guerrière » du roi Louis XIV. Peytret se charge du transport et de l'érection : il fallut quarante jours pour atteindre la place, les charpentiers Pagnon et Barthélemy montèrent une sapine avec des bois de marine prêtés par l'intendant de Toulon, et les 10,80 m du long bout étaient en place le 20 mars 1676. Les contemporains reprochent au monument une proportion assez trapue, voire une légère dissymétrie : « large de base et trop aigu au sommet, écrit en 1824 le comte de Villeneuve, il s'affaisse sur lui-même et semble se hâter de finir ».

Restitution fantaisiste de l'obélisque "en plein nature"

Pour une section passant de un mètre soixante-dix à quarante cinq centimètres au carré, sa hauteur finie tourne autour de 15,30 m. Recevant en juillet une estampe offerte par le consul de Grille, Colbert s'était enquis de la provenance du matériau. Par analogie avec ceux de Rome, les érudits attribuaient volontiers une origine égyptienne, Syène ou Assouan, au granit grisâtre à gros cristaux de feldspath ; d'autres, arguant de l'absence d'hiéroglyphes, alléguaient une perrière de l'Esterel, hypothèse abandonnée quand, à l'occasion d'une réparation intervenue en 1870-1871, l'architecte Henri Révoil eut constaté que la teinte rosée de la pierre indigène différait de celle des blocs en place et que les latomies varoises semblaient peu aptes à fournir de telles dimensions.

Entre-temps, le père Papon avait, en 1777, mentionné une exploitation du Dauphiné où la proximité du Rhône facilitait le transport par voie d'eau ; en 1785, un voyageur polonais, le comte Moszynski faisait allusion aux ressources de l'île d'Elbe et, en 1845, Estrangin se référait à une carrière corse. Toujours est-il que la conversion des mensurations métriques de l'aiguille s'avère plus convaincante avec le pied romain qu'en coudées égyptiennes. Une identification conservée dans les registres de l'Académie d'Arles et tombée dans l'indifférence aurait mérité plus d'attention : pour répondre à la question du ministre, Peytret renvoyait en octobre 1676 à un gisement situé en dessous de la Sainte-Baume "où il montrera le lict et la minière et les proportions de cette piramide et la mesme matière granite dans le mesme lieu". Une prospection positive, que devrait confirmer une étude comparative sur lames minces, serait susceptible de trouver à ce problème la réponse longtemps attendue¹.

La découverte du cirque

Au XII^e siècle finissant, Gervais de Tilbury, maréchal de la cour au royaume de Provence, dans ses *Otia imperialia* dédiés à l'empereur Othon IV, se fait l'écho d'un lointain rite païen censé réunir le peuple aux calendes de mars pour un sacrifice propitiatoire : au faubourg de la Roquette, *in loco suburbii que Rocheta dicitur*, deux enfants engraisés toute une année comme des porceaux étaient immolés sur un autel perché au sommet de deux colonnes d'une hauteur prodigieuse, *duabus immense celsitudinis columpnis ara*

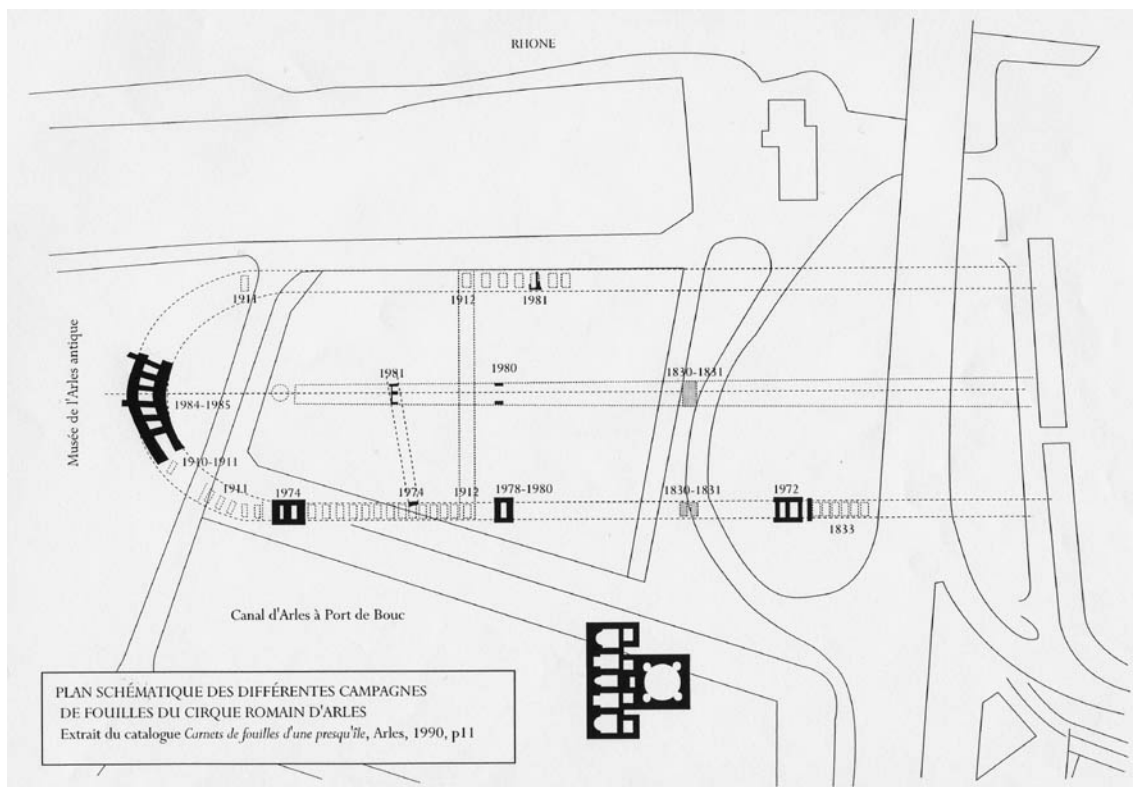
1 On a prouvé depuis que le matériau provenait d'une carrière romaine d'Asie mineure.

superposita. La légende, longtemps conservée dans le propre de l'Église d'Arles pour le 29 décembre, commentée rituellement dans les homélies du 25 avril pour la fête de Notre-Dame la Major, et du premier dimanche d'octobre pour la translation des reliques de saint Trophime, illustrée aussi au-dessus du maître-autel de la cathédrale par un tableau du Milanais Giuseppe Visconti représentant la prédication du saint, s'est, à l'évidence, formée autour du souvenir d'un élément resté visible d'un des portiques de la *spina*, privé de ses œufs ou des dauphins mais encore complet de son architrave.

Aux XIV^e et XV^e siècles, des actes notariaux font état d'un lieu dit "Le Courradour", anciennement affecté à une course dotée de prix et réservée aux filles publiques, ce que rappelaient encore en 1598 les annales de l'hôtel de ville. Cette même année, le creusement du canal de Durance ramène au jour des fragments de colonnes et deux sols de mosaïque en provenance probable des installations de l'euripe. Quand, en 1661-1662, on bâtit les fondations du moulin à eau de la Roquette, un pan de mur éventré par le passage du coursier sous le pont de l'Amulette, et visible aux basses eaux, est attribué au Cirque.

Dans la première moitié du XVIII^e siècle, au voisinage du monolithe enfoui, on découvre en profondeur deux murs parallèles orientés est-ouest, l'un plus épais que l'autre, ce qui les rattache à la ligne sud-est des tribunes, dans le secteur des Lices ; en 1787 encore, des restes de murs sont repérés dans le jardin des Augustines.

Le percement du canal d'Arles à Bouc, en 1831-1833, met à découvert, dans le bassin contigu à l'église des Carmes, les substructions de la *cavea* et les fondations de l'épine ; un aqueduc est reconnu dans l'enceinte du Cirque, des pieux de chêne et des fûts brisés sont récupérés. Vers 1865, en abaissant l'écluse, apparaissent les arrachements des maçonneries extérieures, puis tout est recouvert jusqu'en 1909 quand intervient le creusement du canal de Marseille au Rhône, limité à la construction de la nouvelle écluse prévue en sortie du bassin d'évolution.



Au cours de l'implantation du bajoyer nord, dans le pré Mayon, les Ponts et Chaussées dégagent cinq alvéoles à la naissance de l'hémicycle, atteignent les pilotis et récoltent un échantillon de la corniche de façade ; la fouille est remolayée mais une rectification de la bordure du bassin permettra de conserver le tournant du cirque en l'état.

En 1911, l'architecte des Monuments historiques Auguste V éran fait sonder deux autres sections de la *sphendonè* l'une chez la veuve Trichaud, juste au sud de la porte d'accès vers la piste, l'autre à l'amorce nord de la courbure, sous le chemin de Barriol. En 1912, une tranchée perpendiculaire au grand axe et ouverte dans la propriété Julien, le long de la parcelle Mayon, rencontre l'euripe et les deux alignements de tribunes ; les indications recueillies sont confirmées plus au nord par un second fossé. A la faveur de l'achèvement du bassin d'évitement, en 1970-1971, on retrouve contre l'écluse la muraille semi-circulaire, et les maçonneries sectionnées sous Charles X réapparaissent en 1972-1973 quand est remblayée la sortie de canal condamnée. Les deux alvéoles aperçues dans la seconde tranchée de 1912 restent désormais à découvert dans la bretelle d'échangeur de la voie rapide.

La période scientifique des fouilles s'ouvre en 1974 et c'est à J.-M. Rouquette que sont dus le dégagement et la stratigraphie des quatre cellules alignées en deçà de l'hémicycle près de la grande écluse et la façade rectiligne à la suite est nettoyée sur plus de quarante mètres ; la *spina* est retrouvée et des constructions parasites tardives identifiées contre la *cavea*. De 1978 à 1981, un stage-école de fouille organisé chaque année par le C.N.R.S. est dirigé par M. Euzennat et conduit par R. Guéry assisté de J. Piton et J. Brémond : les structures décelées sur la transversale jalonnée à 120 m du sommet de la *sphendonè* sont étudiées ainsi que le segment d'euripe dégagé en 1974. A l'issue de la campagne organisée en 1984 par les Musées d'Arles, J. Piton et Cl. Sintès auront mis au jour, de part et d'autre de l'accès de la piste, quatre nouvelles cellules renforcées de contreforts et doublées à l'extérieur par les habitats de fortune repérés ailleurs.

L'architecture

L'axe majeur de l'édifice est orienté sud-ouest/nord-est ; sa moitié méridionale avec la *sphendonè*, autrement dit la fermeture en fer à cheval, est suffisamment reconnue pour qu'on puisse la reconstituer, du moins pour l'essentiel. La *cavea* périmétrale, l'anneau des tribunes, s'appuyait sur une succession de compartiments rectangulaires uniformes, perpendiculaires à la piste. En rétablissant les cotes théoriques hors sol et compte tenu d'un premier talon de fondation, des refends transversaux de cinq pieds séparaient les cellules contiguës, de 10 pieds sur 20 en œuvre (il s'agit du pied romain de 0,296 m, ou 294) ; le mur périmétral conservait la même épaisseur tandis que le podium se réduisait à trois pieds.



Maquette du cirque restitué (MDAA)

La *cavea* occupait donc hors tout une largeur de 28 pieds. Une banquette médiane séparait les deux pistes droites ; cet *agger* ou *euripus*, populairement appelé la *spina*, l'épine, se déroulait en un lé de vingt pieds d'encombrement, organisé entre deux parois de deux pieds et demi. Les mensurations relevées en 1981 sur le travers de l'arène suggèrent une envergure de 286 pieds d'un podium à l'autre, ce qui porte à 342 pieds (autrement dit autour de 101 mètres) la largeur nominale de l'hippodrome ; à cet endroit

précis, l'inclinaison de la *spina* sur le grand axe est déjà sensible, l'évasement de la piste est plus accentué dans le sens aller que dans le sens retour, 134 pieds et demi contre 131 et demi. Les alvéoles tendent à s'ouvrir dans le tournant de *cavea*, en fonction d'une implantation empirique des refends rayonnants : ainsi passe-t-on, au contact du podium, de dix pieds à douze à l'accrochage sud-est de la *sphendonè* et, de chaque côté du passage ouvert de quinze pieds et demi, les compartiments hésitent entre 10 pieds et demi et onze et demi.

Le grand appareil de l'élévation disparue a été entièrement arraché et sans doute remployé en grande partie dans les remparts de la ville ; tout juste a-t-on conservé un bloc de corniche à double face qui suggérerait des assises d'un pied et demi. Les substructions de la *cavea* sont uniformément arasées à + 3,20 NGF. Un premier registre de fondation monté à l'air libre sur quatre pieds de haut est très soigneusement parementé en petit appareil régulier de pastoureaux smillés au têt, plus rarement layés, d'une pierre froide en provenance probable des carrières de la Croisière. Hauts de 11/14 cm, longs de 11/19 pour les « boutisses », de 23/29 pour les « carreaux » et d'un pied en queue, ces moellons sont disposés en assises réglées, avec des joints de 1 à 2 cm repris à la truelle. Le blocage en *caementa* bruts posés à plat comporte un lit continu de mortier pour chaque rangée de façade. L'arase en attente est entaillée toutes les deux travées, de saignées transversales destinées sans doute au passage des sorties d'eau pluviale venant des tribunes. Un émissaire voûté reconnu en travers du mur de façade sud-est et large d'un pied et demi appartient probablement au système d'assèchement de l'arène.

Un second registre, plus épais d'un demi-pied et dont la hauteur reste à préciser car la nappe d'eau affleure le second ressaut, est coffré en tranchée dans l'argile plastique du sol d'origine ; les constructeurs avaient eu soin d'asseoir l'ensemble sur un dispositif de pilots de chêne, parfois renforcés de sabots ferrés, longs de 2 à 3,50 m et battus serrés avec un écartement d'un pied. Le comblement des cellules est homogène et la bâtisse a été remblayée au-dedans comme au-dehors et sur toute la hauteur du niveau supérieur, certainement pour faire échapper aux crues du fleuve l'aire de roulement et les accès au public. Le sol de la piste règne avec le haut des fondations, c'est un cailloutis de calcaire tassé sur une chape argileuse et les recharges des tournants sont parfaitement repérables. Les gradins portaient sur des berceaux rampants dont le départ se devine dans les chambres du sud-est. En attribuant une épaisseur de deux pieds au parapet haut et d'un pied pour le garde-fou du podium, les tribunes devaient se réduire à un unique *maenianum* de dix gradins. Les escaliers, repartis autour de la *cavea* selon un rythme qui reste à préciser, occupaient la largeur d'une travée courante ; les autres salles du rez-de-chaussée étaient affectées à des usages indéterminés, boutiques, remises ou galeries ouvertes.



Pilots de bois utilisés à la fondation du cirque

La connaissance actuelle de la *spina* reste trop limitée pour qu'on soit tenté d'en reconstituer l'organisation. Tout au plus a-t-on décelé dans le sondage voisin de la *prima meta*, la borne du virage sud, un refend liaisonné avec le départ d'une paroi longitudinale médiane, tous deux annonçant en élévation des murs de trois pieds. La structure a subi un pillage encore plus drastique qu'aux tribunes et les maçonneries n'y dépassent pas le niveau + 1,95 NGF. On avait retrouvé en 1825 et en 1905, incorporés au rempart médiéval près de la porte de Laure, cinq blocs à parement convexe et un élément à face plane, portant tous un décor de courses de chars conduits par des amours ailés.



Les Amours auriges

Une analyse précise devrait pouvoir confirmer leur appartenance éventuelle aux *metae* de plan semi-circulaire ornant les extrémités de la *spina*.

Le cirque se poursuivait sous le faubourg de la Roquette, en direction du Bourg-Vieux ; on ignore ce qu'il devenait, passé le boulevard des Lices et l'emplacement du *castellum*, le château, comme on appelait l'ensemble des stalles de départ ou *carceres* alignées de part et d'autre de la *porta triumphalis*, reste conjectural. Cette façade noble, généralement disposée selon un arc de cercle dont la corde était inclinée vers la piste de droite, aurait pu commander le tracé de la rue Génive. Il n'est pas interdit d'imaginer les *carceres* sensiblement plus loin, jusque sous la rue du Roure. On remarquera que l'alignement de l'épine se confond avec deux parcelles allongées en prolongement l'une de l'autre, dans l'îlot situé entre les rues Bibion et Raillon et l'emplacement présumé de l'obélisque renversé se trouverait ainsi exactement au milieu de l'euripe. Un sondage de contrôle ouvert devant le portail de l'église Saint-Césaire, à cheval sur la *cavea* sud ou son prolongement, suffirait à éliminer l'un des deux termes de l'alternative.

Datation et histoire

Le notable arlésien Aulus Annius Camars, ancien légat propréteur de la province d'Afrique, lègue à la colonie un capital de 200 000 sesterces pour organiser sur les intérêts des *ludi circenses* destinés à honorer sa mémoire aux anniversaires de sa mort survenue au début du II^e siècle. Ces jeux se sont certainement déroulés dans notre hippodrome : la piste et les substructions étaient en place entre 90 et 100 et les tribunes utilisables dès le début du II^e siècle. Tout porte à penser que des éléments de prestige de la *spina*, comme l'obélisque et les *metae*, ont pu être ajoutés plus tard et notamment dans le courant du IV^e siècle.

Pendant tout le Bas-Empire, le cirque reste le centre de festivités officielles. Au début d'un hiver qu'il passe en Arles, Constance II célèbre dans le faste le départ de sa trentième année d'exercice du pouvoir, le 10 octobre 353 (ou le 6 des ides de novembre). Pendant les quelques années de son règne avorté, à partir de 407-408, Constance III trouve tout juste le temps de commencer les fondations d'un mausolée dynastique implanté parallèlement aux tribunes de l'hippodrome et en bordure de la nécropole, suivant ainsi une tradition bien établie dans les capitales tétrarchiques.

En 461 des courses ont lieu en présence de l'empereur Majorien. Le pillage des pierres d'appareil sera peut-être officialisé quand, en 508-509, Théodoric accorde à la cité des subsides pour l'aider à rétablir ses remparts, ce qui n'empêchera pas les chefs des Germains d'assister en 548-549 au dernier concours hippique historiquement attesté.

Sur toute la périphérie connue du monument on suit les traces d'un habitat tardif ménagé dans les chambres voûtées et greffé en verrues sur le mur de façade, appropriation privée qui n'était pas forcément incompatible avec la poursuite du déroulement des courses dans l'arène et la présence d'un public sur ce qui restait de l'extrados des berceaux.



Restitution de l'habitat tardif contre le cirque

Ces cabanes sont saccagées et désertées à leur tour lors de l'abandon définitif du site, au plus tôt dans la seconde moitié du VI^e siècle. Au pillage des maçonneries exploitées en carrière jusque dans le parement des fondations viennent s'ajouter les crues du Rhône ; une inondation désastreuse est signalée l'année même du siège de la ville par le Wisigoth Récarède en 585. Les alluvions recouvrent le Plan du Bourg hiver après hiver et, pendant peut-être encore une centaine d'années, le cirque, disparu de la mémoire des hommes, ne sera plus balisé que par la silhouette d'un étrange linteau suspendu, l'*ara elata* des premiers hagiographes en quête d'étymologies.

Texte de Gilbert HALLIER, extrait de « **Du nouveau sur l'Arles antique** », Ville d'Arles, 1987.